



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 20442

## Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'avenir et l'équité du système français de retraite par répartition. Le conseil d'orientation des retraites, dans son rapport de 150 pages consacré pour partie aux inégalités face à la retraite, n'évoque que très partiellement l'inégalité entre les différents régimes de retraites. L'inégalité criante entre les retraités du public et du privé n'est absolument pas développée. Les pensions sont calculées sur la moyenne des salaires des 25 meilleures années pour les salariés du secteur privé alors qu'elles sont calculées sur la base du traitement des 6 derniers mois pour les salariés du secteur public, ce qui constitue une différence énorme. Les régimes spéciaux encore plus avantageux sont carrément oubliés. Il lui demande de prévoir une réforme de grande ampleur afin que tous les cotisants soient traités de manière équitable.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Bompard](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 20442

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 mars 2013](#), page 2370